**Le pouvoir de (sur)vivre**

**«Les pauvres sont faits pour être plus pauvres et les riches pour être plus riches». Cette célèbre réplique prononcée par Louis de Funès dans le film «La folie des grandeurs» a fait rire des générations. Elle ne fait plus rire aujourd’hui, la réalité ayant rejoint (voire dépassé) la fiction.**

L’éditorial du numéro précédent se terminait par un constat amer mais néanmoins bien réel : nous traversons actuellement une crise sans précédent qui ne permet plus à une grande majorité d’envisager l’avenir avec sérénité. La société qui nous entoure est devenue de plus en plus duale (ça fait déjà longtemps que nous dénonçons ce constat au niveau des écoles et des publics qui les fréquentent). Trop nombreux sont celles et ceux qui, aujourd’hui, ne disposent plus du pouvoir de (bien) vivre (ou de survivre). Alors que certains vivent confortablement de leurs rentes ou de superprofits, d’autres ont du mal à «boucler les deux bouts» de plus en plus tôt dans le mois (à ce sujet, je vous invite à lire l’article qui suit «Hausse des profits, chute des salaires. Un scandale»). Les CPAS peinent à suivre les demandes tant elles sont nombreuses. C’est dans ce contexte anxiogène que le front commun syndical a lancé une journée d’actions et de grève générale le mercredi 9 novembre dernier. Le succès fut au rendez-vous : une grande partie de l’économie était à l’arrêt ce jour-là. Blocages de ronds-points, actions dans les entreprises, centres commerciaux fermés, pas de transports en commun... Au niveau de l’enseignement, l’ensemble des personnels de certains établissements était en grève. Nous avons pu croiser plusieurs enseignants dans les différentes actions. Nous ne pouvons que les en remercier. Ce mouvement suffira-t-il ? La balle est à présent dans le camp du Gouvernement. Il est peut-être bon de rappeler qu’une grève ne se décrète pas à la légère. C’est une réponse à la hauteur de l’agression dont sont victimes les travailleurs, en ce compris les personnels de l’enseignement. Probablement l’action du 9 novembre ne suffira-t-elle pas. Il est dès lors utile de rappeler les revendications du front commun syndical. Elles tiennent en quatre points :

**1. Le plafonnement du prix du gaz et de l’électricité**

Le coût de l’énergie a triplé en quelques mois, véritable opportunité pour les entreprises d’engranger de plantureux bénéfices. Le Gouvernement doit agir rapidement pour réguler les prix et éviter de se retrancher derrière les décisions européennes.

**2. La taxation des surprofits**

Il est anormal et grotesque que les actionnaires de grosses sociétés s’enrichissent alors qu’une grande partie de la population peine à boucler les fins de mois. A seul titre d’exemple, citons le cas de TOTAL qui distribue 2.6 milliards d’euros à ses actionnaires.

**3. Le maintien de l’indexation automatique des salaires**

Rappelons qu’il ne s’agit pas d’une augmentation mais d'une protection du pouvoir d’achat dont un des effets est d’éviter un appauvrissement encore plus rapide de la population.

**4. Non au blocage salarial**

Les salaires sont bloqués depuis de trop nombreuses années alors que les marges bénéficiaires de certaines entreprises ne font qu’augmenter. Les aides consenties par le Gouvernement sous forme de chèques de toutes sortes ne sont pas une solution : elles ont un impact direct sur le financement de la sécurité sociale et ne permettront pas aux ménages en difficulté de faire réellement face au coût exorbitant de la vie.

Le secteur public, dont fait partie l’enseignement, a bénéficié de plusieurs indexations en quelques mois. Il n’empêche que vous êtes de plus en plus nombreux à venir vers nous à juste titre pour témoigner des difficultés liées à votre quotidien. Elles touchent non seulement la sphère privée (les enseignants sont des citoyens comme les autres) mais également professionnelle face à des familles et des élèves en situation de détresse.

La CSC-Enseignement soutiendra et participera aux actions programmées par le front commun. Nous sommes conscients de l’effort que nous vous demandons au-delà de nos revendications sectorielles, mais c’est le seul et unique moyen qu’il nous reste pour rétablir une véritable justice sociale et fiscale.

Au-delà de cela, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé d’appliquer certaines mesures du protocole sectoriel que nous avons refusé de signer en juillet dernier.

* Augmentation de la partie forfaitaire de la prime de fin d’année : 34 € dès décembre 2022, et 16 € supplémentaires dès décembre 2023.
* Augmentation de l’aide administrative aux directions d’écoles fondamentales à concurrence de 2,6 millions d’euros en 2022 et de 7,8 millions d’euros à partir de 2023.
* Revalorisation barémique des administrateurs d’internats et des directeurs des Centres de Dépaysement et de Plein Air (ci-après « CDPA »).
* Indemnisation des membres du personnel de l’enseignement supérieur et des directeurs de l’enseignement de promotion sociale pour l'utilisation à des fins professionnelles de leur outil informatique privé et de leur connexion internet privée.
* Octroi d’un congé de naissance aux membres du personnel statutaire enseignant des universités organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui était la seule catégorie de membres du personnel qui ne pouvait pas encore en bénéficier.

Le décret programme soumis à négociation contient également des mesures visant à aider les établissements d’enseignement à faire face aux augmentations des coûts énergétiques. Voilà qui permettra de limiter les actions commerciales déjà envisagées dans certaines écoles. A ce sujet, je vous invite à lire l’article «Gratuité OK mais vendeuse, vendeur : ce n’est pas notre job !» repris dans ce numéro en page 11 et 12.

Puisque le Gouvernement continue à faire preuve de surdité à l’égard de nos revendications, nous nous rappellerons une fois de plus à lui lors d’une opération coton-tige. Elle aura lieu le jeudi 8 décembre sur la Place Surlet de Chokier. D’ici là, des assemblées générales sous forme d’arrêts de travail seront organisées dans les établissements. Elles permettront de faire le point sur l’avancement des différents dossiers.

Avant de conclure ce dernier éditorial de l’année 2022, permettez-moi de souhaiter à vos familles et malgré le contexte ambiant de passer la fin d’année dans un climat le plus serein possible. Que la solidarité soit plus que jamais au centre de toutes nos attentions.

Je vous souhaite une bonne lecture...

º Roland Lahaye